



Première conférence :

Conseil des Ministres :

Plan d'action pour une harmonisation fiscale et sociale dans l'Union Européenne

Lignes d'actions et avis européen sur la fiscalité.

Commissaires :

Servane Burret

Clara Baley

Gonzalo Galbis

* * *

Harmonisation fiscale et sociale dans l'ue

→ Fiscalité :

Une politique fiscale désigne l'ensemble des mesures et décisions prises par un gouvernement et les pouvoirs publics en termes de fiscalité. Autrement dit, la fiscalité d'un État se résume aux pratiques utilisées par cet état pour percevoir des impôts et autres prélèvements obligatoires afin d'atteindre ses objectifs budgétaires. Dans le cadre de l'Union Européenne, la politique fiscale de chaque pays ne se voit supervisée qu'au niveau de certains domaines, notamment en ce qui concerne le principe de libre circulation des marchandises et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA). Ce qu'on appelle le marché unique, est une union douanière entre tous les Etats membres de l'UE, qui repose sur quatre libertés fondamentales : la libre circulation des biens et des services, des capitaux et des personnes. C'est le plus grand espace économique sans barrière du monde, d'autant plus qu'actuellement, au-delà des 28 États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Suisse y participent par le biais d'accords multilatéraux ou bilatéraux.

→ Sociale: Article 117 du traité de Rome

"Les Etats membres conviennent de la nécessité de promouvoir l'amélioration des conditions de vie et de travail de la main d'œuvre permettant leur égalisation dans le progrès". Le point de départ de l'Europe sociale est la conviction que l'Union Européenne repose sur des valeurs partagées par tous les pays membres, valeurs qui fondent le « modèle social européen ». Ce dernier se caractérise par la dimension collective des relations de travail (liberté syndicale, dialogue social entre partenaires sociaux et avec l'État), par souci de protection juridique des salariés et l'absence de discrimination entre eux. "L'harmonisation sociale qui est une conséquence de l'harmonie fiscale, n'est pas une obligation, elle est censée découler de la mise en place du marché intérieur, obligatoire elle, et donc de la fin des barrières douanières et réglementaires au sein de l'UE." L'idéal d'une harmonisation sociale au sein de l'UE viserait à anéantir les déboîtes de ses pays membres comme par exemple dans la lutte contre le chômage ou encore dans la lutte pour l'égalité homme-femme.

→ Harmonisation des deux enjeux:

L'harmonisation de deux entités est l'accord parfait des deux parties, donc lorsque l'on parle d'harmonisation fiscale et sociale on se doute que les enjeux ne sont pas simple. En effet nombreuses sont les mesures fiscales prises par l'UE ou par ses États membres qui sont incompatible avec un idéalisme sociale. Tout n'est néanmoins pas noir puisque des mesures fiscale de l'UE ont été prises en vue de rétablir les inégalités aux sein de ses États membres (comme la stimulation de la création d'emplois et la favorisation de la croissance^[2]). Entre autres, les politiques européennes concernant les entreprises et les consommateurs qui visent à garantir la libre circulation des biens, des services et des

capitaux dans l'UE (au sein du marché unique); garantir que les entreprises d'un pays ne disposent pas d'un avantage déloyal par rapport à leurs concurrentes dans un autre pays; s'assurer que les impôts ne rétablissent pas de discrimination envers les consommateurs, les travailleurs ou les entreprises d'autres États membres.

La problématique mise en débat repose donc sur la capacité à trouver un compromis entre les intérêts fiscaux de chaque pays et les sacrifices qu'ils sont prêts à faire pour une amélioration sociale.

Les erreurs à éviter lors des débats:

- Croire que l' Union européenne pourrait réaliser les mêmes actions dans le domaine social que les Etats membres (sécurité sociale, redistribution des revenus, etc.). L'union européenne n'a pas ce type de compétences, au moins pour le moment.
- Confondre harmonisation et uniformisation puisqu'il s'agit plutôt d'établir une réglementation de base ou minimum pour l'ensemble des pays de l'Union. Les conditions peuvent donc rester différentes d'un pays à l'autre.
- Faire des propositions irréelles, par exemple qui oublierait les situations financières de certain pays membre et proposerait des actions irréalisables pour certains.

* * *

Bilan historique des avancées et des enjeux

L'intégration économique en Europe commence en 1957 avec le Traité de Rome qui vise, entre autre, la création d'un marché commun. Élément historique de la construction européenne, approfondi au fil des années, le marché unique européen est l'un des principaux accomplissements de l'UE. Il est incarné par les quatre libertés de circulation (des personnes, marchandises, services et capitaux) et représente un outil incontournable de cohésion entre les citoyens, et de compétitivité pour les entreprises. Cette création implique celle d'une union douanière entre les États membres. La suppression des droits de douane sur les marchandises échangées entre les pays de la CEE s'effectue par paliers de 1958 à 1968. Parallèlement, les Etats s'accordent en 1969 pour définir un tarif douanier commun à l'égard des pays tiers (à l'exception des produits agricoles importés, pour lesquels un compromis n'arrivera qu'en 1974), ébauchant ainsi une première politique commerciale commune.

Jusqu'en 1992, cette harmonisation fit partie des objectifs de la Communauté... même si elle ne fut traitée que parcimonieusement dans les traités qui succédèrent au texte fondateur. Du coup, l'objectif demeura virtuel. Puis, l'année du Traité de Maastricht, les ministres des Finances décidèrent à l'occasion d'un Conseil que «l'harmonisation des régimes fiscaux des États-membres, et notamment de la fiscalité directe, n'[était] pas une condition nécessaire à l'achèvement du marché intérieur».

En addition, ce traité proposa une union monétaire que nous connaissons maintenant comme l'euro (€) et qui changea radicalement l'efficacité de ce marché commun.

C'est due aux différences entre les systèmes de différents pays que des anomalies fiscales ont pu apparaître et donc que l'objectif d'harmonisation fiscale et sociale de l'UE n'est pas encore atteint.

Toutes ces réformes n'étant pas parfaites on reconnaît la nécessité d'approfondir le « dialogue avec les gouvernements et les partenaires sociaux en vue de s'assurer que les opportunités offertes pour l'achèvement du marché intérieur soient accompagnées de mesures appropriées pour atteindre les objectifs de la communauté en matière d'emploi et de sécurité sociale ». Cela dit, de nombreuses avancées ont été réalisées en matière d'harmonisation des droits sociaux, notamment dans le domaine du droit du travail et l'égalité hommes-femmes, ou encore par le biais des libertés de circulation. Les blocages qui subsistent sont de trois ordres :

- Juridique : la Cour de Justice de l'UE lève les entraves nationales à la libre circulation au détriment parfois des politiques sociales des États membres ;
- Économique : la règle d'or budgétaire limite les dépenses publiques des États, donc le financement des politiques de solidarité et des mécanismes de redistribution ;
- Politique : la diversité des modèles fiscaux et sociaux des États membres rend laborieux le chemin vers un modèle social européen unique.

Ces trois facteurs, conjugués au primat de la libre concurrence dans le droit européen, provoquent une course au moins-disant en matière fiscale et sociale qui a pour effet de mettre en concurrence les systèmes de protection sociale des États membres. Par exemple, les taux d'imposition sur les sociétés en Irlande et en Hongrie sont plus bas qu'ailleurs en Europe, ce qui pousse un grand nombre d'entreprises à se délocaliser dans ces pays.

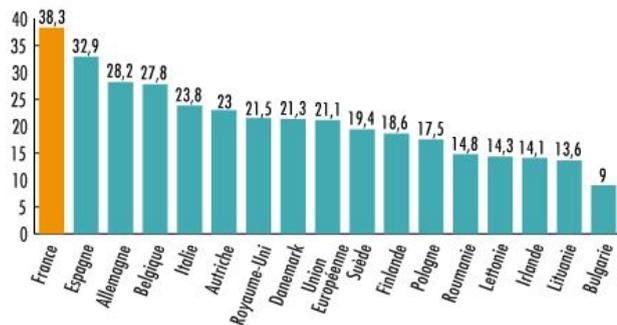
* * *

Contextualisation des positions des états membres

Ce sujet est un sujet très polémique. Ceci a suscité des débats et il y a des pays de l'Union qui sont contre cette possibilité de formation d'harmonisation comme par exemple, Irlande, Hongrie et Luxembourg.

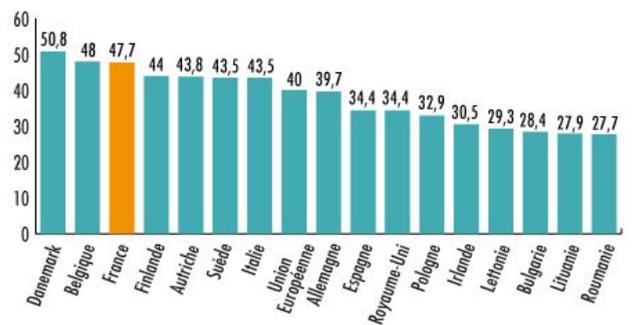
Informations statistiques

TAUX D'IMPÔT EFFECTIF* SUR LES SOCIÉTÉS
EN 2015



Source : lafinancepourtous.com d'après Eurostat

PRÉLÈVEMENTS OBLIGATOIRES
EN % DU PIB, EN 2014

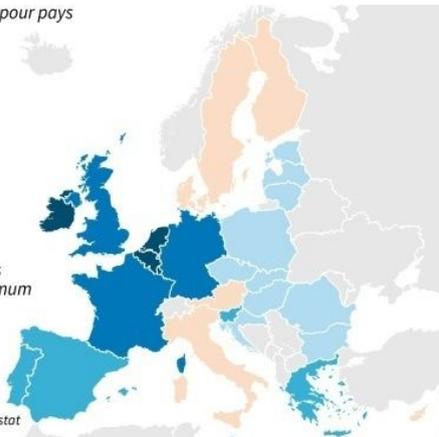


Source : lafinancepourtous.com d'après Eurostat

Salaire minimum dans l'UE

Montants convertis pour pays hors zone euro

- > 1 500 euros
- 1 000 - 1 500
- 500 - 999
- < 500
- pays dépourvus de salaire minimum légal



© AFP Source : Eurostat

Taux de pauvreté par Etat-membre



- entre 9% et 15%
- entre 15,5% et 20%
- entre 20,5% et 25%
- 25% et plus

Données : Eurostat 2015
Le taux de pauvreté équivaut à la proportion de la population vivant avec un revenu inférieur à 60% du revenu disponible médian.



Principaux enjeux des débats

- Faut-il aller vers une harmonisation des règles sociales ou respecter les identités nationales comme le souhaitent certains pays membres ?
- N'y a-t-il pas le risque d'une harmonisation vers le bas face à l'impossibilité des nouveaux pays membres de se rapprocher rapidement des normes sociales des pays fondateurs de l' Union européenne ? S'il ne s'agit que de normes minimales, quel est l'intérêt d'une Europe sociale ?
- Un autre enjeu concerne l'effectivité réelle des droits reconnus. Certains sont réels comme la libre circulation pour travailler (avec le célèbre arrêt Bosman qui le consacre dans le football, en facilitant les transferts de joueurs à l'intérieur de l'UE), mais d'autres, pourtant reconnus théoriquement, peinent à être effectivement mis en oeuvre.
- Existe-t-il une possibilité d'action commune face au vieillissement démographique, face au chômage, face à l' exclusion sociale? Comment l'Union européenne peut-elle accompagner les réponses et les réformes sociales de chaque pays ? Vont-elles d'ailleurs toutes dans le même sens ?

* * *

Sitographie

<https://theconversation.com/amp/le-long-chemin-europeen-vers-lharmonisation-sociale-et-fiscale-115476>

<https://ue.delegfrance.org/fiscalite-2029>

https://europa.eu/european-union/topics/taxation_fr

<https://www.google.com/amp/s/www.slate.fr/story/120549/harmonisation-fiscale-holland-e-ideal-europeen%3famp>

<https://www.franceculture.fr/emissions/le-billet-economique/harmonie-sociale-et-fiscale-dans-l-ue-encore-des-mots>

https://guiasjuridicas.wolterskluwer.es/Content/Documento.aspx?params=H4sIAAAAAAAAAEAMtMSbF1jTAAASmJA1NztbLUouLM_DxblwMDS0MDIwUQQGZapUt-ckhIQaptWmJOcSoAXWYI9jUAAAA=WKE

<http://ses.webclass.fr/notion/europe-sociale>

<https://www.touteurope.eu/actualite/marche-interieur-de-l-union-europeenne-quelles-dynamiques.html>

https://www.cairn.info/revue-notes-du-conseil-d-analyse-economique-2014-4-page-1.htm?try_download=1

Bibliographie

Jacques Delors, *L'achèvement du marché intérieur, Livre blanc de la Commission à l'intention du Conseil européen*, Bruxelles, Juin 1985. 54 p

Commission européenne, *Une juste part: Une fiscalité européenne adaptée au XXIème siècle*, Bruxelles, 2018. 14p.

Vincent Aussillieux, *Refonder l'Europe de la solidarité*, France Stratégie, 2019.

Emmanuelle Mazunier, *L'harmonisation sociale européenne. Processus et modèle*, Bruxelles, 2017, 360 p.